

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

DEPARTEMENT DE MFOUNDI

COMMUNAUTE URBAINE DE
YAOUNDE

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION DES AFFAIRES
ECONOMIQUES, FINANCIERES ET
DU BUDGET

Sous DIRECTION DES MARCHES
PUBLICS

SERVICE DES FOURNITURES ET
AUTRES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MFOUNDI DIVISION

YAOUNDE CITY COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

DEPARTMENT OF ECONOMIC, FINANCIAL
AND BUDGET AFFAIRS

SUB-DIRECTORATE OF PUBLIC CONTRACTS

SUPPLIES AND OTHER CONTRACTS SERVICE

13 FEV 2025

**ADDITIF N°01 DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN
PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/CUY/CCCM-SPI-CIPM/2025 DU
17/01/2025 POUR L'ETUDE D'IDENTIFICATION ET DE VALORISATION DES
SITES D'INTERET ECOLOGIQUE OU PATRIMONIAL DE LA VILLE DE
YAOUNDE AU CAMEROUN**

Le Maire de la ville de Yaoundé, Maître d'Ouvrage porte à la connaissance des soumissionnaires que l'Appel d'Offres pour l'étude d'identification et de valorisation des sites d'intérêt écologique ou patrimonial de la ville de Yaoundé au Cameroun a connu des modifications suivantes :

Au lieu de :

PIECE N°1 : AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)

En français	In English
9. Cautionnement provisoire Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission , acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaines des marchés publics et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO dont le montant s'élève à trois millions trois cent dix-huit mille (3 318 000) francs CFA et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.	9. Provisional bond Each bidder must attach to their administrative documents a bid guarantee, paid by hand, issued by an organization or financial institution approved by the Minister responsible for finance to issue guarantees in the field of public contracts and listed in Exhibit 12 of the Bidding document, the amount of which is three million three hundred and eighteen thousand (3,318,000) CFA francs and valid for up to thirty (30) days beyond the initial date of validity of the tenders.
15. Critères d'évaluations 15.1. Critères éliminatoires Il s'agit notamment: 1. de l'absence ou non-conformité du cautionnement de soumission	15. Evaluation criteria 15.1.Eliminatory Criteria These include:

<p>2. de la non-production au-delà de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (excepté le cautionnement de soumission);</p> <p>3. des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;</p> <p>4. d'une note technique inférieure à 75 points sur 100 ;</p> <p>5. de l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des marchés au cours des trois dernières années ;</p> <p>6. de l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;</p> <p>7. de l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;</p> <p>8. de l'absence de l'offre financière témoin ;</p> <p>9. du non-respect du format de fichier des offres pour les soumissions en lignes ;</p> <p>10. de l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;</p> <p>11. de l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ;</p> <p>CCAP et TDR paraphés sur chaque page et signés à la dernière page avec la mention « lu et approuvé».</p>	<p>in force at the time of opening of the bids;</p> <p>2. the non-production beyond 48 hours after opening of the bids, of a document from the administrative file deemed non-compliant or absent (except the bid bond);</p> <p>3. the false declarations, fraudulent practices or falsified documents;</p> <p>4. the technical score below 75 points out of 100;</p> <p>5. the absence of a declaration on honour of not having abandoned a site during the last three years;</p> <p>6. the absence of a quantified unit price in the Financial Offer;</p> <p>7. the absence of an element of the financial offer (the submission, the BPU, the DQE);</p> <p>8. the absence of the financial witness offer;</p> <p>9. the non-compliance with the offer file format for online submissions;</p> <p>10. the absence of the dated and signed integrity charter;</p> <p>11. the absence of the declaration of commitment to compliance with environmental and social clauses dated and signed.</p> <p>12. CCAP and TDR initialed on each page and signed on the last page with the words "read and approved".</p>
--	---

Lire plutôt :

PIECE N°1 : AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)

En français	In English
<p>9. Cautionnement provisoire</p> <p>Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission timbré, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaines des marchés publics et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO dont le montant s'élève à trois millions trois cent dix-huit mille (3 318 000) francs CFA et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.</p>	<p>9. Provisional bond</p> <p>Each bidder must attach to their administrative documents a stamped bid guarantee, paid by hand, issued by an organization or financial institution approved by the Minister responsible for finance to issue guarantees in the field of public contracts and listed in Exhibit 12 of the Bidding document, the amount of which is three million three hundred and eighteen thousand (3,318,000) CFA francs and valid for up to thirty (30) days beyond the initial date of validity of the tenders..</p>
15. Critères d'évaluations	15. Evaluation criteria

<p>15.1. Critères éliminatoires</p> <p>Les critères éliminatoires sont :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. l'absence ou non-conformité du cautionnement de soumission timbré conformément aux textes en vigueur accompagné d'un récépissé de consignation délivré par le CDEC à l'ouverture des plis; 2. la non-production au-delà de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (excepté le cautionnement de soumission); 3. des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ; 4. d'une note technique inférieure à 75 points sur 100 ; 5. de l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des marchés au cours des trois dernières années ; 6. l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ; 7. l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE); 8. Absence de l'offre financière témoin; 9. Non-respect du format de fichier des offres pour les soumissions en lignes ; 10. de l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ; 11. de l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée; 12. CCAP et TDR paraphés sur chaque page et signés à la dernière page avec la mention « lu et approuvé». 	<p>a. Eliminatory Criteria</p> <p>The eliminatory criteria stand as follows:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. the absence or non-compliance of the bid bond in accordance with the texts in force accompanied by a deposit receipt issued by the CDEC at the time of opening of the bids; 2. the non-production beyond 48 hours after opening of the bids, of a document from the administrative file deemed non-compliant or absent (except the bid bond); 3. the false declarations, fraudulent practices or falsified documents; 4. the technical score below 75 points out of 100; 5. the absence of a declaration on honour of not having abandoned a site during the last three years; 6. the absence of a quantified unit price in the Financial Offer; 7. the absence of an element of the financial offer (the submission, the BPU, the DQE); 8. the absence of the financial witness offer; 9. the non-compliance with the offer file format for online submissions; 10. the absence of the dated and signed integrity charter; 11. the absence of the declaration of commitment to compliance with environmental and social clauses dated and signed. 12. CCAP and TDR initialed on each page and signed on the last page with the words "read and approved".
--	---

Article 2: le présent additif n°01 sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera./-

Fait à Yaoundé, le 13 FEV 2025

Ampliation :

- MINMAP ;
- ARMP ;
- Président CIPM ;
- Sous-Direction des Marchés Publics ;
- Affichage.



Messi Atangana Luc